

Compte-rendu de la rencontre virtuelle « Zoom » du 18 mai 2021

Groupe Habitants (GH) – « Mont Solidaire » du Mont-sur-Lausanne

Présents sur « Zoom » ¹	Alain Frei, André Hautier, Carol Buttet, Chantal Hoegger, Christiane Bauer, Edgard Raeber, Elisabeth Nicollier, Francine Duriaux, Gérard Tissot, Gisela Raeber, Jean-René Grivel, Judy Horisberger, Lucien Paillard, Marie-Pierre Constant, Paul Pradervand, Viviane Leuthold
Animatrices	Olivia Seum et Julie Stuby
Invités	Francesco Casabianca
Excusés	Arlette Knus, Daniel Bovey, Laurence Pharisa, Marcelle Muller, Nano de Vries, Renato et Adrienne Bregonzi, Guy et Françoise de Viron

Objet	Discussion	Décision
Introduction, présentation de l'intervenant	Souhait de bienvenue des animatrices et excuse des absents. Rappel des « règles » Zoom (couper son micro et lever la main si volonté de parler). Présentation de Francesco : Référent de la méthodologie « Quartiers et Villages Solidaires ».	
Autonomisation	La phase d'autonomisation est la dernière phase du projet. Elle formalise le fonctionnement des quatre années précédentes. C'est dans cette étape-ci que les habitants s'impliquent dans différentes tâches afin de maintenir, une fois les animatrices partie, l'existence de « Mont Solidaire ». Pour imaginer ses propos et apporter du concret, Francesco présente plusieurs documents :	

¹ Les termes employés dans ce PV pour désigner des personnes seront pris au sens générique ; ils ont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin. Ceci à seule fin de faciliter la lecture.

	<ul style="list-style-type: none">- La planification de l'année de l'autonomisation (voir annexe 1)- Le tableau des répartitions des tâches des « Palinzâges ² » (voir annexe 2)<ul style="list-style-type: none">* Chacun-e recevra ce tableau par mail ou courrier, une fois qu'il sera adapté pour « Mont Solidaire » (ça sera fait durant les prochaines séances du groupe habitants). Il va permettre aux habitants de réfléchir sur les différentes tâches nécessaires à la pérennité de « Mont Solidaire » et de s'inscrire (si envie) pour le-s rôle-s que les habitants désirent avoir une fois « Mont Solidaire » autonome. L'idée des inscriptions pour telle ou telle tâche n'est pas de contraindre les habitants mais de voir où sont les ressources de chacun.- L'organigramme des « Palinzâges » (voir annexe 3) <p>Pour rappel, il n'y a aucune obligation de faire la même structure que celles des « quartiers solidaires » déjà autonomes ou en voie d'autonomisation.</p> <p><u>Questions</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Qu'est-ce la convention de collaboration ? <p><i>Un accord à signer avec les membres du groupe ressources (chaque partenaire met par écrit et signe la collaboration qu'il a/veut avec « Mont Solidaire »)</i></p> <ul style="list-style-type: none">- Comment avancer sur l'autonomisation avec le « peu » de participant-e-s aux réunions du groupe habitants ? <p><i>L'implication des personnes durant l'autonomisation va plus dépendre de leur volonté de s'investir dans les tâches que dans leur participation aux séances du groupe habitants. Celles et ceux qui ne s'impliquent ni au sein du groupe habitants ni dans les différentes tâches, sont implicitement d'accord avec les décisions qui sont prises aux rencontres</i></p>	<p>Mettre en annexe les documents</p>
--	---	---------------------------------------

² « quartier solidaire » d'Epalinges (en phase d'autonomisation)

	<p><i>du groupe habitants.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Quelle suite pour le tableau des répartitions des tâches ? <p><i>D’abord, les animatrices reprendront ce tableau lors d’un ou plusieurs groupes habitants pour l’adapter au fonctionnement de « Mont Solidaire ». Puis, le document sera envoyé à toutes les personnes de « Mont Solidaire » et sera aussi disponible lors des cafés solidaires et des réunions du groupe habitants. Ceci afin de permettre aux habitants d’avoir toujours un œil sur le document. Car pour faire avancer le projet, les habitants doivent s’impliquer.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Pourquoi ne pas commencer par la fête, l’AG puis créer des statuts ? <p><i>Le but de l’autonomisation est de rendre autonome « Mont Solidaire », de suivre une méthodologie qui a jusqu’à présent fonctionné. Cette année ne sert pas à révolutionner la méthode mais à récolter les fruits des quatre dernières années du projet. L’un n’empêche pas l’autre : on peut faire la fête et avancer sur l’autonomisation.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Quel sera le lien avec Pro Senectute Vaud, une fois les animatrices parties ? <p>Des professionnel-le-s en charge des suivis des « Quartiers et Villages solidaires » autonomes sont à disposition si besoin, lors des groupes ressources, forums, etc. Ces deux personnes (Matthieu et Claire-Lise, qui étaient présents à la rencontre du 20.04.2021 avec Magda de Corseaux) viendront expliquer leur rôle lors d’un groupe habitants.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quel lien aura « Mont Solidaire » et l’association « JardiMont » ? <p><i>La réponse ne peut être donnée dans ce groupe habitants. Il sera nécessaire de mettre ce point lors d’un ordre du jour d’un autre groupe habitants. Cependant, les porte-paroles de « JardiMont » disent ne pas avoir l’intention de faire bande à part avec « Mont Solidaire ».</i></p> <p><u>Informations diverses</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - A ne pas oublier que rien n’est gravé dans la pierre. Toutes décisions prises pendant l’année d’autonomisation et après, peuvent être modifiées en cours de route. - Le principe d’avoir des cotisations sert à définir qui est membres et qui ne l’est pas. 	
<p>Actualités</p>	<p><u>Validation du dernier PV</u> PV du 20.04.2021 validé.</p>	<p>PV validé</p>

	<p><u>Café de départ de Julie</u></p> <p>Julie remercie encore une fois tous les habitants impliqués dans le projet, avec lesquelles elle a eu beaucoup de plaisir à travailler. Son apéritif de départ est prévu le mercredi 19 mai lors d'un café.</p>	
	<p><u>Cafétéria scolaire à la Maison de Paroisse</u></p> <p>La Commune est en manque de place au niveau des réfectoires scolaires et est donc à la recherche d'un lieu pour faire accueillir des élèves pour leur diner (un projet de construction d'une nouvelle école est prévu d'ici 5 ans environ).</p> <p>La Maison de Paroisse est idéale pour la Commune car elle n'est pas loin du collège et elle est équipée d'une cuisine, de tables et de chaise. Si les élèves peuvent venir y diner, les salles du bas et du haut seraient à leur disposition tous les midis de semaines (sauf celui du mercredi), de 11h30 à 14h30. La Commune demande donc au groupe habitants s'il est OK de modifier certains horaires de leurs activités.</p> <p>Si le groupe habitants accepte cette demande, l'horaire de la permanence café ne sera pas modifié mais celui des réunions du groupe habitants et celui du tricot. Le groupe habitant démarrera à 14h30 au lieu de 14h15 et l'activité tricot à 14h30 au lieu de 14h00. Le groupe habitant valide la demande.</p>	<p>La Commune peut utiliser la Maison de Paroisse pour accueillir les élèves du Mottier, sur les heures de repas.</p>
	<p><u>Grillades</u></p> <p>Proposition d'une habitante pour se réunir à nouveau, autour de grillades. Le groupe habitants valide cette proposition et pré-réserve le mercredi 23 juin 2021 et le jeudi 24 juin 2021, à midi. Les repas se feront au Châtaigner.</p> <p>Les informations seront redites et peut-être adaptées (en fonction d'éventuelles nouvelles mesures sanitaires) au groupe habitants du 15 juin 2021.</p>	
	<p><u>Journal communal</u></p> <p>Gisela propose de rédiger un article sur l'autonomisation avec des remerciements aux animatrices. Elle propose de l'envoyer au groupe communication pour validation.</p>	

Compte-rendu de la rencontre virtuelle « Zoom » du 18 mai 2021

Groupe Habitants (GH) – « Mont Solidaire » du Mont-sur-Lausanne

	<p><u>50 ans suffrage féminin</u></p> <p>Pro Senectute Vaud prend un part active à la célébration des 50 ans du droit de vote des femmes en Suisse. Conférence, slam intergénérationnel, ciné-seniors ou encore balades lausannoises : un riche programme d'activités est organisé pour fêter comme il se doit ce jubilé jusqu'au mois de juin ! Retrouvez ces événements sur le site https://vd.prosenectute.ch/fr/suffrage-feminin.html</p>	
Divers	<p><u>JardiMont</u></p> <p>L'équipe recherche des dalles en granit qui « traînent » chez des particuliers. Ceux qui veulent bien faire don de leurs dalles peuvent s'annoncer auprès d'Edgard Raeber (079 658 22 36), Judy Horisberger (079 207 96 91), Elisabeth Nicollier (079 303 51 74) ou Christiane Bauer-Lasserre (079 340 97 51).</p>	
Agenda	<p><u>Conférence de l'Association En Martine : « Les limites du Mont dans un monde fini » mardi 15 juin à 20h à la Grande Salle du Petit Mont :</u></p> <p>Dans une commune où 14 secteurs à bâtir sont entrés en force au cours de la législature écoulée, y a-t-il un sujet plus susceptible d'intéresser le public et de susciter un débat animé ? Laurent Guidetti fera le tour des enjeux territoriaux, des responsabilités et des solutions à chercher à l'échelle d'une commune en plein développement. En toile de fond, l'état du monde, les dérèglements écologiques globaux. Après cet exposé, place sera faite au débat.</p> <p>Informations et inscriptions : https://enmartines.ch/2021/05/28/les-limites-du-mont-dans-un-monde-fini/</p>	
Prochains groupes habitants 2021	<ul style="list-style-type: none">• 15.06.2021 à 14h15, lieu à définir• 13.07.2021 à 14h15, lieu à définir	

Site internet du projet du Mont-sur-Lausanne www.quartiers-solidaires.ch/mont-solidaire

Possibilité d'avoir les informations sur toutes les activités en s'inscrivant sur www.resoli.ch, communauté Le Mont-sur-Lausanne

Contacts :

Olivia Seum, chargée de projet communautaire, 078 775 80 79, olivia.seum@vd.prosenectute.ch

Julie Stuby, assistante de projet communautaire, 079 813 62 33, julie.stuby@vd.prosenectute.ch

Planification de l'année de l'autonomisation

Réalisation/objectifs

- Transmettre les grandes étapes de la phase de l'autonomisation
- Le groupe habitants et/ou un sous-groupe de travail spécifique traiteront des points suivants :
 - * tâches
 - * fonctionnement du groupe
 - * organigramme,
 - * statuts de l'association
 - * convention de collaboration
- Création d'un organigramme et du partage des tâches (à tester ensemble).
- Rédaction des statuts de l'association
- Débuter la réflexion de la collaboration avec les partenaires du projet (gr. ressources).
- Présentation des professionnels de Pro Senectute Vaud qui resteront en lien avec Mont Solidaire dès la fin du projet (deux chargés des suivis des quartiers autonomisés et animatrice régionale).
- Réflexion sur le budget
- Création d'une association et création d'une convention de collaboration qui traite des collaborations avec le groupe ressources.
- Organisation d'une assemblée constitutive.
- Finalisation du budget de l'association et ouverture d'un compte.
- Organiser une fête de « passation » pour transmettre le flambeau à la nouvelle association et « dire au revoir » à l'équipe d'animation des Quartier Solidaires de Pro Senectute.

GROUPES DE GESTION**Répartition des tâches**

	Intéressé	Intéressé avec une autre personne
1. ADMINISTRATION		
Préparation de la séance (ordre du jour) et impression des documents		
Planification des dates des groupes habitants du semestre		
Animation		
Prise du PV et envoi du PV (par mail et par courrier – mise sous pli)		
Prendre soin des membres du groupe (accueil des nouveaux, prendre des nouvelles des absents/malades, faire des cartes pour les malades, etc.).		
2. LOCAL		
Gestion des clefs		
Achat matériel (stock pour le café, thé, biscuits, désinfectants, etc.) et gestion stock imprimerie		
Réservation des locaux (salle œcuménique des Croisettes et salles communales Billy/Mellby, autres), se mettre en lien avec les autres membres des Palinzâges pour les dates		
Contact avec la Paroisse, les Smoothie Intégration (salles des Croisettes) et le CAP (Billy/Mellby), pour la cohabitation des salles		
Décorations salle/de Noël		
3. FINANCES		
Paiement frais, factures, gestion du CCP		
4. COMMUNICATION		
Agenda mensuel à préparer pour la Commune (tout-ménage <i>Sortir</i>)		
Agenda mensuel interne aux Palinzâges : impression, mis sous pli et envoi par mail		
Article de journal <i>le Palinzard</i> (rédaction et relecture)		
Flyers pour les diverses activités (création, mise à jour, impression et diffusion)		
Contact avec le service de communication/animation/culture de la Commune		

Annexe 2 – Exemple Epalinges

(Tania Araman), gestion des délais rédactionnels		
Etre la personne de contact à communiquer pour les Palinzâges		
Impression des documents : s'assurer du stock de feuilles, enveloppe, timbre, etc.		
Boîte-mail/drive : gestion des mails et des documents		
Création d'un logo/identité visuelle		
5. PARTENAIRES		
Participation aux groupes ressources		
Lien avec la Commune		
Participation à la COMANIM (Commission Culture Animation Epalinges) (2 pers. à la demande de la Commune)		
Participation à la coordination des activités seniors pour la commune d'Epalinges (pas encore de titre)		
Lien avec les autres partenaires (le CAP, EMS la Girarde, la Paroisse, le CMS, le CAT 5 de Cœur, ACTE, Bibliothèque, Vitayoga, Unisanté, etc.)		

